

Séance du 11 décembre 2014

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC

**Objet : taux de prélèvement sur les actions de formations par apprentissage et continue**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université le 11 décembre 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président laisse la parole à M. le Vice-Président délégué aux finances et au pilotage qui présente aux conseillers les modalités de contribution des services et composantes aux dépenses de l'établissement selon les prélèvements suivants :

- **POUR LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE :**  
coût engendré par l'apprentissage dans les services communs et généraux de l'établissement en termes de personnels contractuels + dépenses de fonctionnement patrimoniales pour les apprentis
- **POUR LA FORMATION CONTINUE :**  
montant des recettes réalisées 2014 (Conseil Régional et secteur privé) x 18 %

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES PRELEVEMENTS SUR LES ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ET CONTINUE.**

Fait à Valenciennes, le 14 janvier 2015  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 19/1/2015